

GUIDE D'UTILISATION DU SIG WEB GIRES

Déclarations des pannes et suivi des interventions pour les collectivités adhérentes du SDEEG



SIG WEB GIRES (Gironde Réseaux)

Nouvelle solution complète
WebSIG en responsive design

- Exploitez toutes vos données
- Compatible standards OGC
- Solutions métiers
- Construction topologique
- Géolocalisation

The banner features a blue background with a red horizontal bar at the top. On the left, there are images of a desktop monitor, a tablet, and a smartphone, all displaying a map interface. The text and icons are arranged on the right side of the banner.

- SUIVI DES MISES A JOUR DU GUIDE –

Date	Auteur	N° version	Description des modifications	Versions
07/06/2017	Afangnike Camille Drouault Pierre	1	Création	Vo
19/06/2017	Serveaux Anthony Perrot Frédéric	2	Modifications	Vo
20/06/2017	Afangnike Camille	3	Modifications / Révisions / Illustrations / Versionning	V1.0

SOMMAIRE

I ACCES A L'APPLICATION	4
II PRESENTATION DE L'INTERFACE CARTOGRAPHIQUE	6
III SYMBOLES CARTOGRAPHIQUES ET CHOIX DE VISUALISATION	8
IV DECLARATION D'UNE PANNE	14
COMMENT INITIALISER UNE DECLARATION DE PANNE ?	15
VOUS CONNAISSEZ LE NUMERO DE FOYER A DECLARER : VOUS SAISISSEZ SIMPLEMENT SON NUMERO	16
VOUS NE CONNAISSEZ PAS LE NUMERO DE FOYER A DECLARER : VOUS UTILISER LE NOM DE LA VOIE POUR VOUS POSITIONNER	17
COMMENT CHOISIR LE TYPE DE DEPANNAGE A DECLARER ?	18
COMMENT VALIDER OU SUPPRIMER UNE DECLARATION DE PANNE ?	20
V SUIVI DE LA DECLARATION D'UNE PANNE	21
COMMENT SUIVRE LES DEMANDES D'INTERVENTIONS APRES DECLARATION DES PANNES ?	21
COMMENT ACCEDER AU RAPPORT D'INTERVENTION ?	24
VII AUTRES FONCTIONNALITES D'AIDE A LA GESTION DU PATRIMOINE « ECLAIRAGE PUBLIC »	25
COMMENT CONSULTER LES CARACTERISTIQUES D'UN FOYER LUMINEUX ?	25
COMMENT REALISER DES IMPRESSIONS CARTOGRAPHIQUES AU FORMAT PDF ?	26
COMMENT NAVIGUER AVEC LA CARTOGRAPHIE 2D ET UNE IMMERSION STREETVIEW ?	28
VIII REGLES D'UTILISATION	29
ARTICLE 1 : CONTEXTE	29
ARTICLE 2 : APPLICATION SIG WEB MAPPING (<i>GIRES</i>)	29
ARTICLE 3 : PROPRIETES DES DONNEES GEOGRAPHIQUES	29
ARTICLE 4 : ENGAGEMENT	29
ARTICLE 5 : RESILIATION DE L'ACCES AU SERVICE	30
IX CONTACTS	31

I Accès à l'application

Le Navigateur Web : L'accès à l'application est possible à partir d'un navigateur internet quelconque. Cependant, les navigateurs recommandés sont Google Chrome et Mozilla Firefox. Vous pouvez vous rapprocher de vos services informatiques pour l'installation de ces navigateurs.

L'adresse de connexion internet : <https://sdeeg.sig.sirap.fr/xmap/>. L'adhérent pourra se rapprocher de son service informatique pour la mise en place d'un favori (raccourci internet) ou l'installation d'une icône sur son bureau afin d'accéder plus rapidement à l'application.

La connexion : L'usage de l'application SIG Web est propre à chacun des adhérents habilité du SDEEG. A ce titre, l'adhérent devra, dans le cadre de ces activités, s'assurer d'une utilisation licite de l'application SIG Web. En se connectant à l'application, l'adhérent s'engage à respecter les règles de confidentialité et d'usage du SIG Web selon les spécifications détaillées au chapitre « règles d'utilisation ». L'adhérent récupérera ces identifiants de connexion (nom d'utilisateur et mot de passe) auprès du SDEEG33.



>> Bienvenue sur le site cartographique de l'éclairage public du SDEEG
33

Merci de vous identifier pour continuer

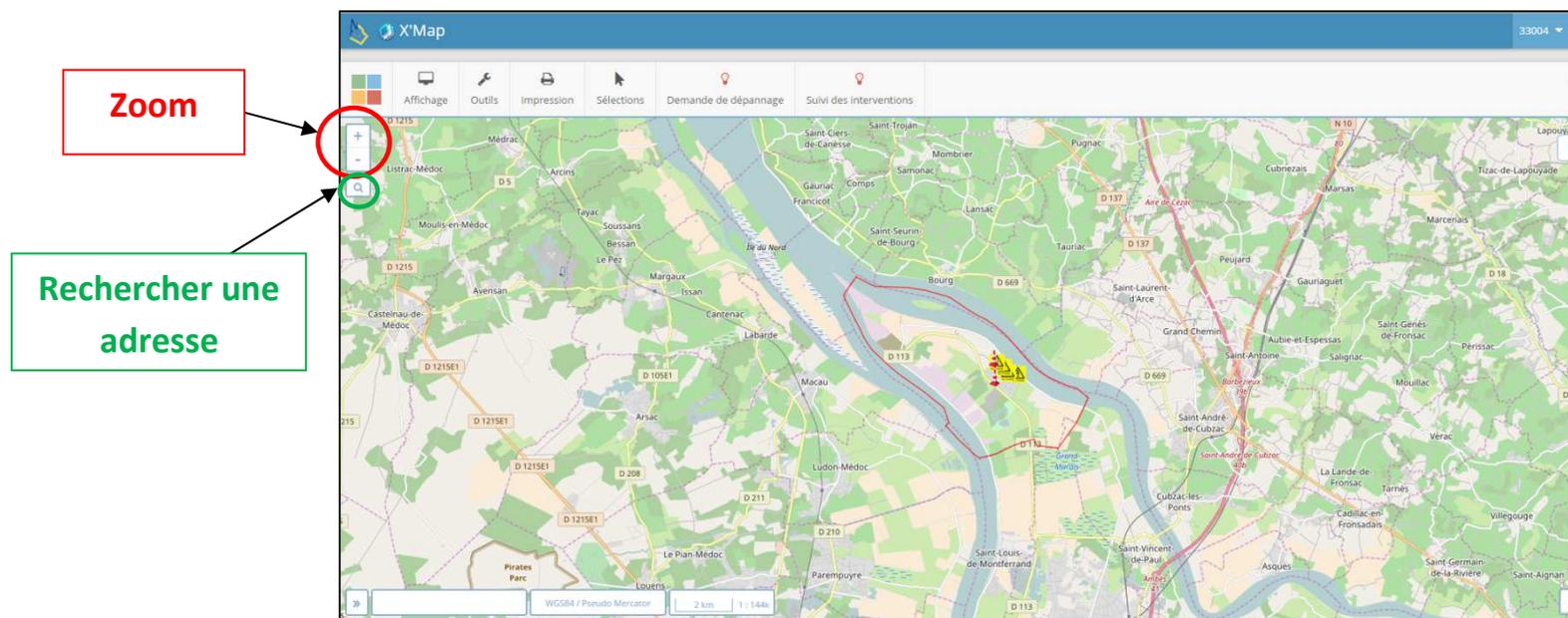
Utilisateur :

Mot de passe :

Rester connecté

II Présentation de l'interface cartographique

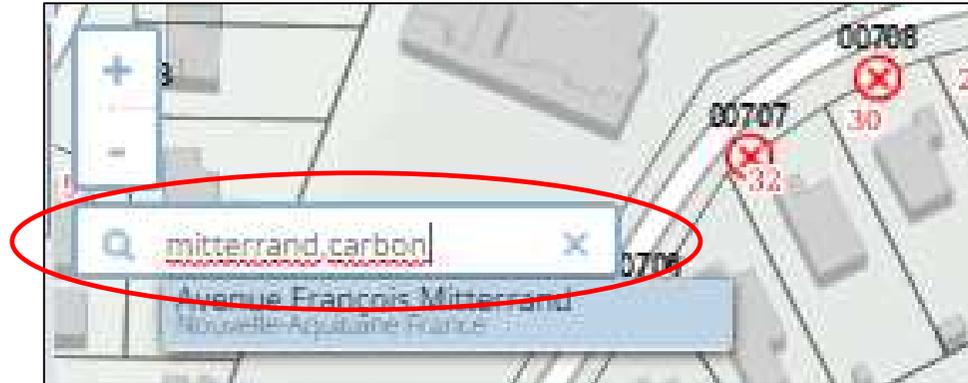
L'application démarre sur une interface, centrée sur votre commune. Vous pouvez utiliser les fonctions suivantes :



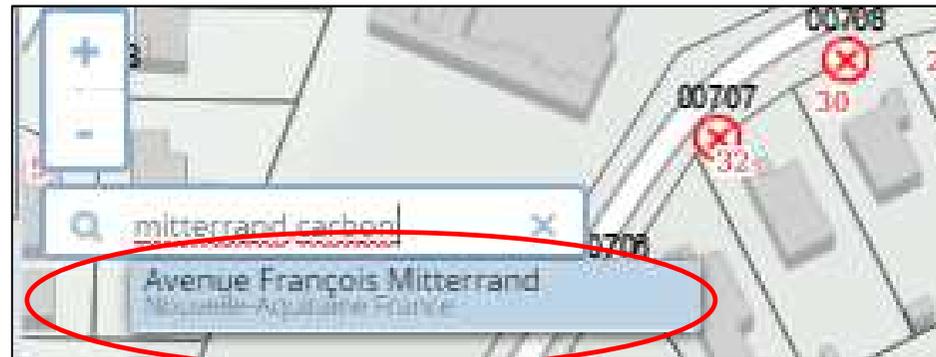
- **Zoom + / Zoom -** : vous pouvez zoomer sur la carte à l'aide de la molette de votre souris, ou bien à l'aide du bouton situé +/- en haut à gauche de la carte ;
- **Recherche par adresse** : Cliquer sur l'icône loupe, et saisissez une adresse, puis choisissez la bonne adresse dans la liste. Cette fonction peut vous permettre de localiser une rue pour effectuer une demande de dépannage. Voir détail ci-dessous ;
- **Déplacement** : Pour vous déplacer, maintenez appuyer (clic gauche) et déplacer la carte à l'écran.

Pour la « Recherche par adresse », vous pouvez procéder comme suit :

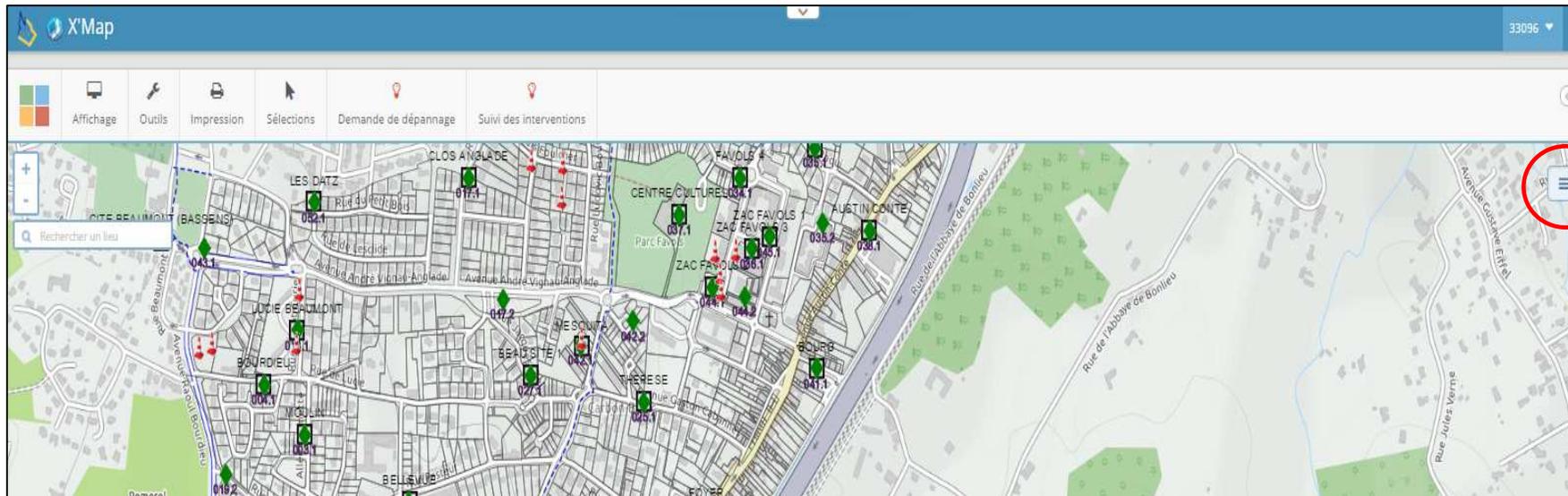
1) Saisir le nom de la rue puis saisir **une virgule** et enfin le nom de la commune



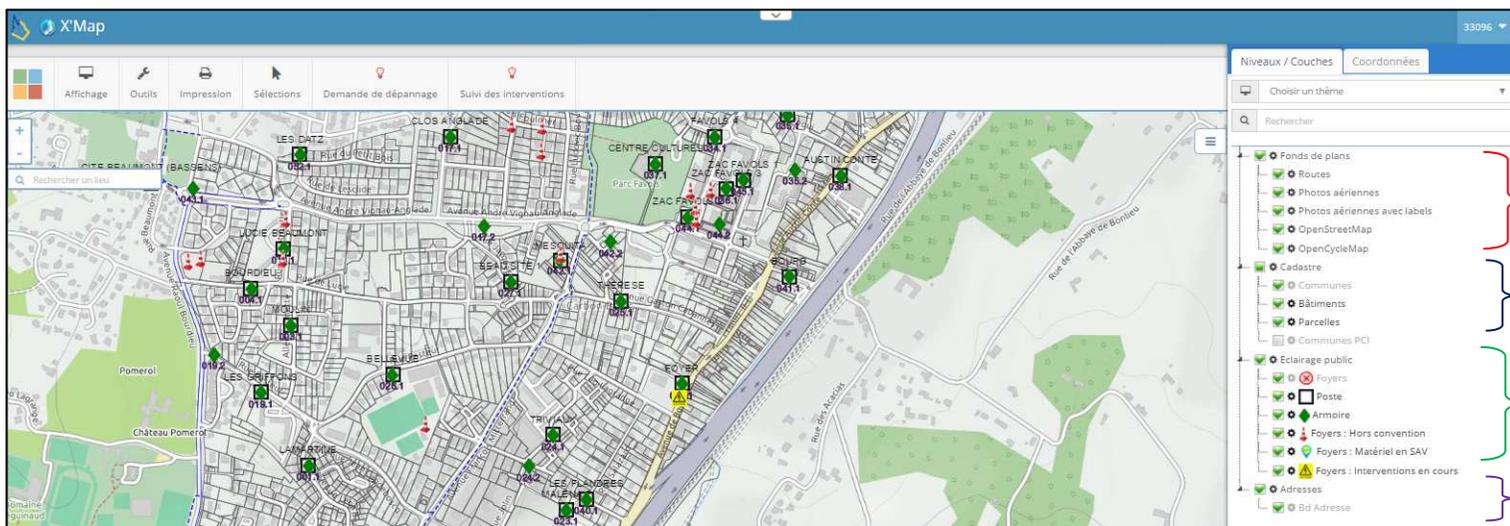
2) Cliquer avec la souris sur l'étiquette bleue indiquant l'adresse demandée



III Symboles cartographiques et choix de visualisation



Un clic sur cet icône, permet de déployer un volet latéral à droite de l'écran indiquant la signification des symboles et couches visibles ou non visibles :



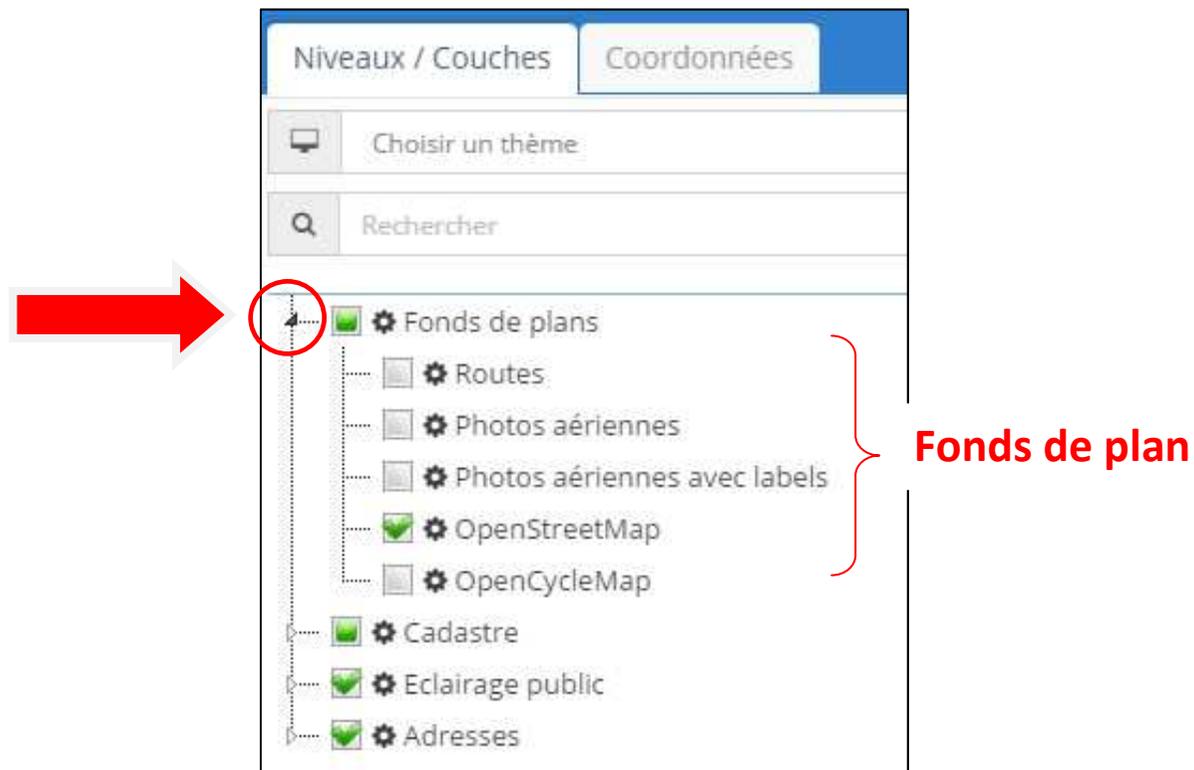
Fonds de plan divers

Fonds de plan cadastraux

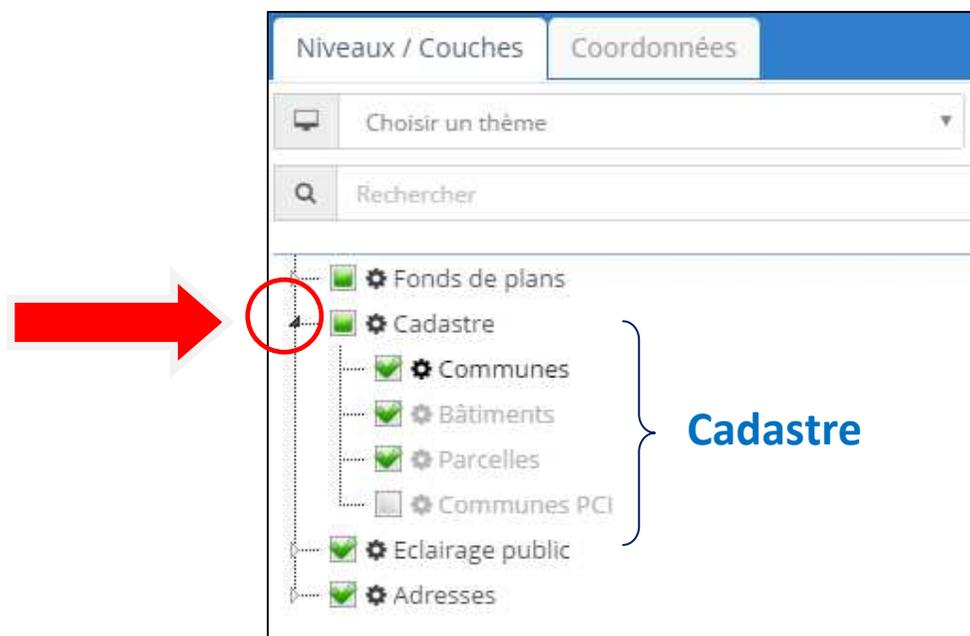
Objets « Eclairage public »

Numéros de rue (adresses)

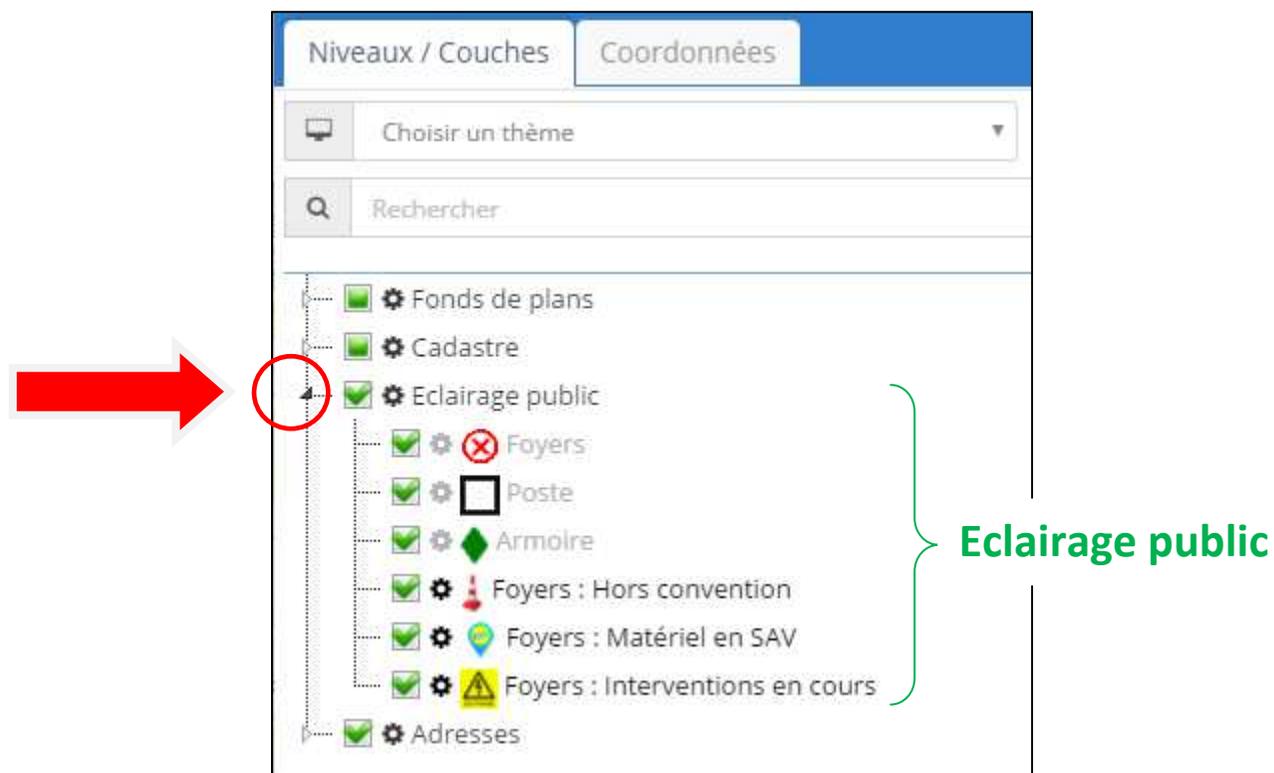
Un clic sur la flèche située à gauche du carré vert « **Fonds de plan** » permet de dérouler une liste de choix à cocher (visible) ou à décocher (non visible). Il est possible de cocher différents types d'affichage de la cartographie comme le nom des routes, les vues aériennes...



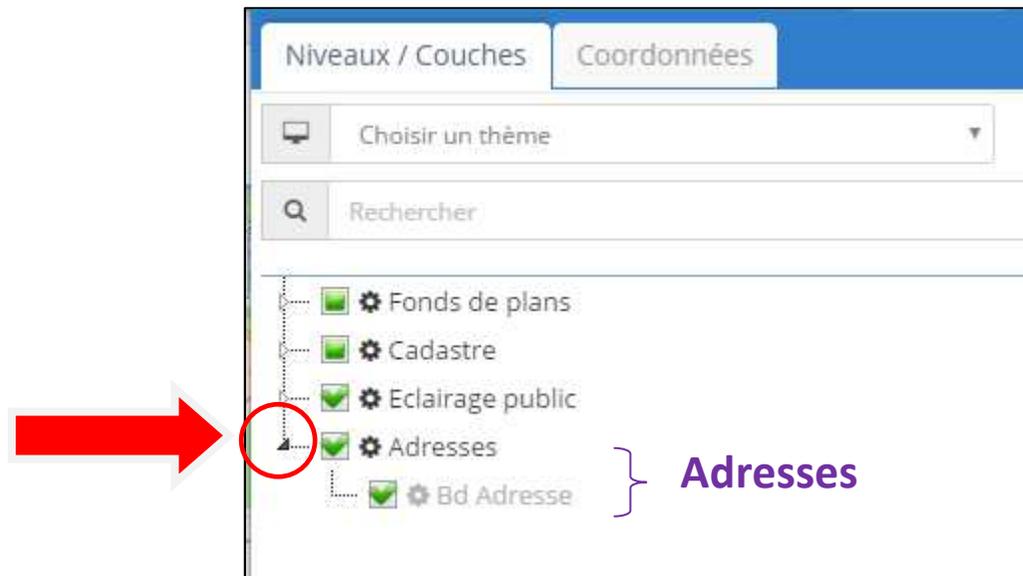
Un clic sur la flèche située à gauche du carré vert « **Cadastre** » permet de dérouler une liste de choix à cocher ou à décocher. Il est possible de faire apparaître / disparaître les limites communales et les parcelles cadastrales.



Un clic sur la flèche située à gauche du carré vert « **Eclairage public** » permet de dérouler une liste de choix à cocher ou à décocher. Il est possible de faire apparaître / disparaître les différents symboles (foyers lumineux, poste électrique et armoire de commande). Les 3 derniers symboles indiquent sur la cartographie les foyers en panne et donnent des informations sur ces foyers.

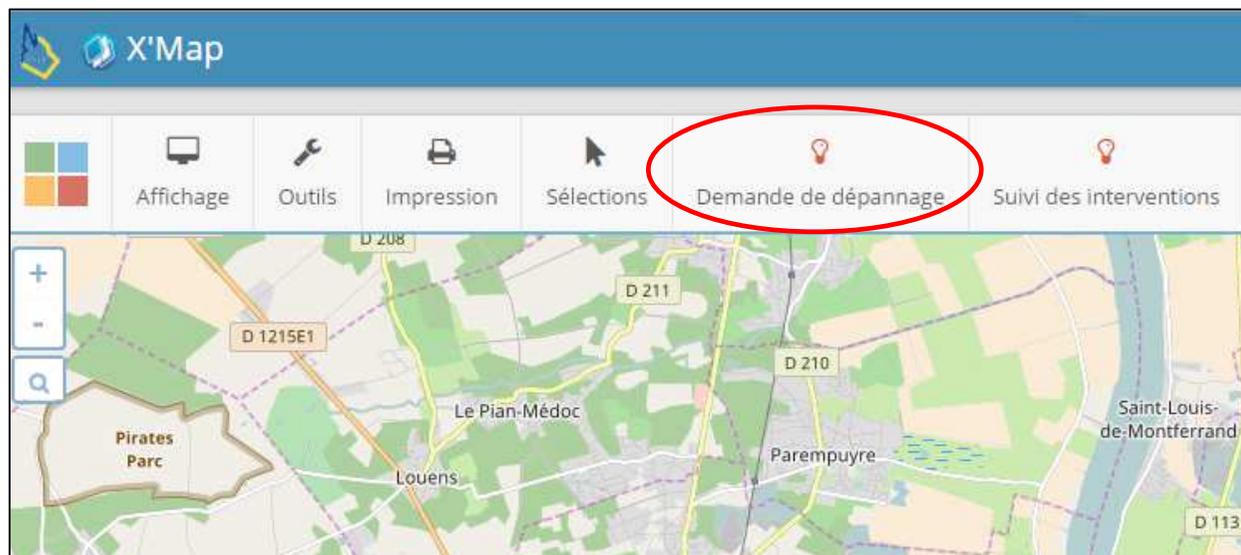


Un clic sur la flèche située à gauche du carré vert « **Adresses** » permet de cocher ou décocher la case « Bd Adresse » faisant apparaître les numéros de voirie sur la cartographie.



IV Déclaration d'une panne

Pour déclarer une panne, cliquer sur le bouton Demande de dépannage dans la barre d'outils en haut. Une fenêtre s'ouvre alors dans le bas de l'écran, sous forme d'un tableau permettant la saisie des demandes.



Comment initialiser une déclaration de panne ?

Pour commencer, Il vous faut impérativement saisir votre nom dans la partie demandeur pour pouvoir valider la demande.

DÉCLARATION DE PANNE COMMUNE DE AMBES (33004)

Demandeur Date de demande 02/06/2017 à 08:19 Valider la demande

N° foyer	Adresse	Type de dépannage	Nature de dépannage	Observations

[Exporter le tableau](#)

Vous avez alors deux possibilités, décrites ci-dessous, pour déclarer un foyer en panne.

Vous connaissez le numéro de foyer à déclarer : vous saisissez simplement son numéro

Vous pouvez, en cliquant dans la case de la colonne N° Foyer, saisir directement le numéro du point, et appliquer **Entrée** au clavier. **Attention ne pas oublier de saisir 5 chiffres y compris les 0 précédents (exemple : saisi du n°10, il vous faut écrire 00010).**

DÉCLARATION DE PANNE(S) - COMMUNE DE CARBON BLANC (33096)

Demandeur M.DUPOND Date de demande 19/06/2017 à 13:37 Valider la demande

N° foyer	Adresse	Type de dépannage	Nature de dépannage	Observations	
00010	ANDRE GIDE (CHEMIN RUE)	PANNE DE SECTEUR ▼	Reste allumé ▼	Constaté cet après-midi	✕
					✕
					✕
					✕
					✕

[Exporter le tableau](#)

L'adresse est alors automatiquement insérée dans la case Adresse de la même ligne, et la cartographie se positionne automatiquement sur le point lumineux correspondant.

Ensuite, vous devez saisir le type de dépannage et la nature de dépannage. La nature dépend du type de panne rencontrée (voir détail ci-après). Si cette liste permet de traiter la majorité des cas de figure rencontrés, vous pouvez néanmoins compléter la saisie par des observations complémentaires.

Vous ne connaissez pas le numéro de foyer à déclarer : vous utiliser le nom de la voie pour vous positionner

Vous pouvez saisir un nom de rue et faire **Entrée** au clavier. La cartographie se positionne automatiquement sur le corps de rue. Vous pouvez ensuite choisir un foyer en cliquant sur celui-ci à l'aide du curseur de votre souris, ou encore, en saisissant le numéro dans la colonne « N° foyer », comme vu précédemment.

Ensuite, vous devez saisir le type de dépannage et la nature de dépannage. La nature dépend du type de panne rencontrée (voir détail ci-après). Si cette liste permet de traiter la majorité des cas de figure rencontrés, vous pouvez néanmoins compléter la saisie par des observations complémentaires.

DÉCLARATION DE PANNE(S) - COMMUNE DE CARBON BLANC (33096)

Demandeur
 Date de demande à
Valider la demande

N° foyer	Adresse	Type de dépannage	Nature de dépannage	Observations	
00010	ANDRE GIDE (CHEMIN RUE)	PANNE DE SECTEUR ▼	Reste allumé ▼	Constaté cet après-midi	✖
					✖
					✖
					✖
					✖

[Exporter le tableau](#)

Comment choisir le type de dépannage à déclarer ?

The screenshot shows the X'Map interface with a form titled "Déclaration de panne(s) - Commune de CARBON BLANC (33096)". The form includes fields for "Demandeur" (M.DUPOND), "Date de demande" (19/06/2017 à 14:00), and a table for reporting outages. The table has columns for "N° foyer", "Adresse", "Type de dépannage", "Nature de dépannage", and "Observations". The "Type de dépannage" dropdown menu is highlighted with a red circle, and a zoomed-in view of the menu options is shown to the right.

N° foyer	Adresse	Type de dépannage	Nature de dépannage	Observations
00001	LEON BLUM (AVENUE)	FOYER ISOLE	Autre	

Type de dépannage

- FOYER ISOLE
- FOYER ISOLE
- PANNE DE SECTEUR
- MISE EN SECURITE

FOYER ISOLE : à sélectionner quand il n'y a qu'un seul foyer en panne dans une rue

PANNE DE SECTEUR : à sélectionner quand il y a plusieurs foyers consécutifs en panne (une rue, un quartier, un lotissement...).

MISE EN SECURITE : à sélectionner lorsqu'une intervention est nécessaire pour assurer la sécurité des biens et des personnes.

Une fois le type de dépannage sélectionné, une liste déroulante s'ouvre dans la colonne « **Nature de dépannage** » vous permettant d'apporter une précision supplémentaire.

DÉCLARATION DE PANNE(S) - COMMUNE DE CARBON BLANC (33096)

Demandeur: M.DUPOND | Date de demande: 19/06/2017 à 13:37 | [Valider la demande](#)

N° foyer	Adresse	Type de dépannage	Nature de dépannage	Observations	
00010	ANDRE GIDE (CHEMIN RUE)	PANNE DE SECTEUR ▾	Reste allumé ▾	Constaté cet après-midi	
					
					
					
					

[Exporter le tableau](#)

Enfin, si vous souhaitez apporter une observation supplémentaire ou un commentaire sur la panne, la colonne « **Observation** » est prévue à cet effet.

Comment valider ou supprimer une déclaration de panne ?

Si vous n'avez qu'une seule demande de panne à déclarer alors vous devez valider la demande en cliquant sur le bouton vert « **Valider la demande** ». L'application vous indique alors un message de confirmation. L'intervention est alors prise en compte par le SDEEG.

DÉCLARATION DE PANNE(S) - COMMUNE DE CARBON BLANC (33096)

Demandeur: M.DUPOND Date de demande: 19/06/2017 à 13:37

Valider la demande

N° foyer	Adresse	Type de dépannage	Nature de dépannage	Observations
00010	ANDRE GIDE (CHEMIN RUE)	PANNE DE SECTEUR	Reste allumé	Constaté cet après-midi

Si vous avez plusieurs demandes de pannes à déclarer alors vous pouvez remplir le nombre de lignes nécessaires avant de valider.

DÉCLARATION DE PANNE(S) - COMMUNE DE CARBON BLANC (33096)

Demandeur: M.DUPOND Date de demande: 19/06/2017 à 14:00

Valider la demande

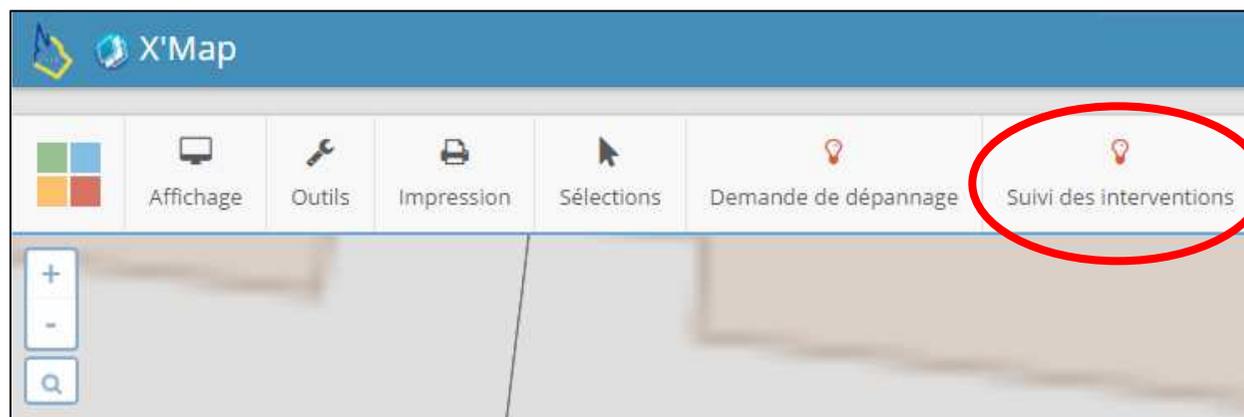
N° foyer	Adresse	Type de dépannage	Nature de dépannage	Observations
00001	LEON BLUM (AVENUE)	FOYER ISOLE	Né marche plus	
00210	BRUGNON (RUE DU)	PANNE DE SECTEUR	Reste allumé	
00178	JACK LONDON (RUE)	MISE EN SECURITE	Mat penchant dangereusement	

Avant toute validation, vous avez la possibilité d'effacer une ligne de saisie, en cliquant sur la croix rouge, située sur la gauche de l'enregistrement.

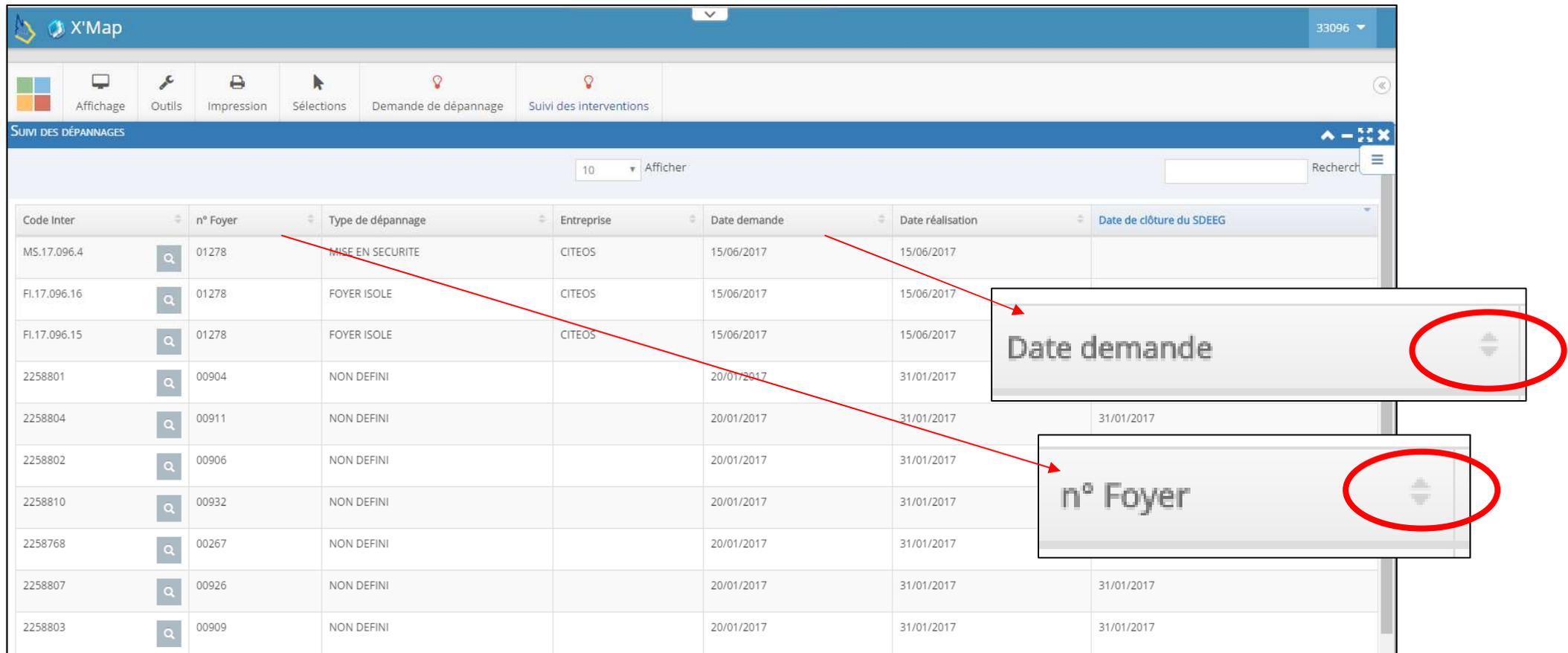
V Suivi de la déclaration d'une panne

Comment suivre les demandes d'interventions après déclaration des pannes ?

Pour suivre les pannes que vous avez enregistrés, vous pouvez utiliser le bouton « Suivi des interventions », présent dans la barre des fonctionnalités.



Ce bouton vous permet d'accéder à un tableau contenant vos interventions, avec les possibilités suivantes de recherche d'une intervention et de tri d'une colonne par ordre croissant ou décroissant (par défaut, toutes les interventions non clôturées sont en tête de tableau). Vous pouvez vous référer à la date de demande, de réalisation et de clôture des demandes de dépannage.



The screenshot shows the 'SUIVI DES DÉPANNAGES' interface in X'Map. The table below lists various interventions with columns for Code Inter, n° Foyer, Type de dépannage, Entreprise, Date demande, Date réalisation, and Date de clôture du SDEEG. Two callout boxes are overlaid on the table, highlighting the sort buttons for the 'Date demande' and 'n° Foyer' columns. Red arrows point from the first two rows of the table to these callouts.

Code Inter	n° Foyer	Type de dépannage	Entreprise	Date demande	Date réalisation	Date de clôture du SDEEG
MS.17.096.4	01278	MISE EN SECURITE	CITEOS	15/06/2017	15/06/2017	
FI.17.096.16	01278	FOYER ISOLE	CITEOS	15/06/2017	15/06/2017	
FI.17.096.15	01278	FOYER ISOLE	CITEOS	15/06/2017	15/06/2017	
2258801	00904	NON DEFINI		20/01/2017	31/01/2017	
2258804	00911	NON DEFINI		20/01/2017	31/01/2017	31/01/2017
2258802	00906	NON DEFINI		20/01/2017	31/01/2017	
2258810	00932	NON DEFINI		20/01/2017	31/01/2017	
2258768	00267	NON DEFINI		20/01/2017	31/01/2017	
2258807	00926	NON DEFINI		20/01/2017	31/01/2017	31/01/2017
2258803	00909	NON DEFINI		20/01/2017	31/01/2017	31/01/2017

Vous pouvez rechercher certaines interventions de la liste suivant, en saisissant soit :

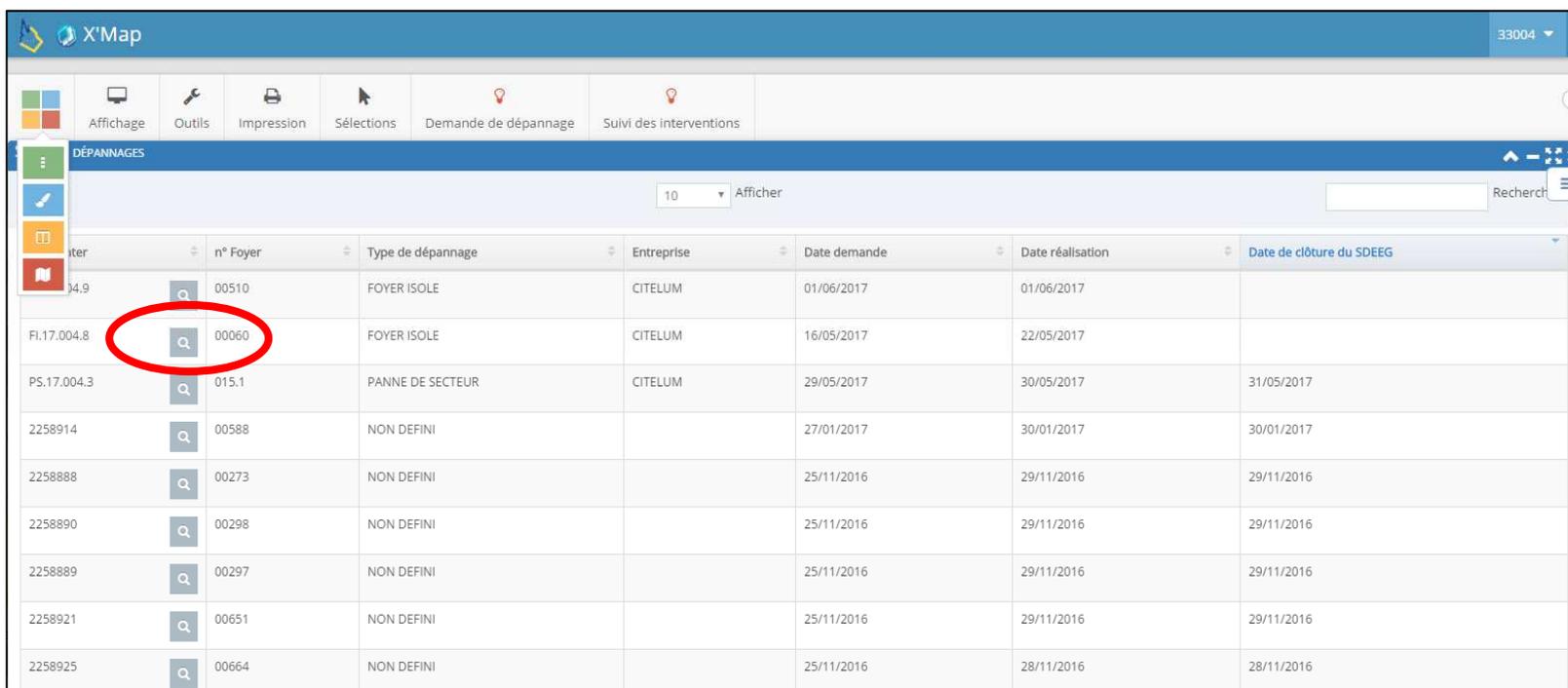
- le n° de foyer ;
- la date exacte ;
- le mois et l'année (par exemple 05/2017).

The screenshot shows the X'Map software interface. At the top, there is a navigation bar with icons for 'Affichage', 'Outils', 'Impression', 'Sélections', 'Demande de dépannage', and 'Suivi des interventions'. Below this is a header for 'SUIVI DES DÉPANNAGES' with a search bar and a 'Rechercher' button. The search bar is circled in red. Below the header is a table with the following columns: Code Inter, n° Foyer, Type de dépannage, Entreprise, Date demande, Date réalisation, and Date de clôture de l'intervention. The table contains 10 rows of data.

Code Inter	n° Foyer	Type de dépannage	Entreprise	Date demande	Date réalisation	Date de clôture de l'intervention
MS.17.096.4	01278	MISE EN SECURITE	CITEOS	15/06/2017	15/06/2017	
FL.17.096.16	01278	FOYER ISOLE	CITEOS	15/06/2017	15/06/2017	
FL.17.096.15	01278	FOYER ISOLE	CITEOS	15/06/2017	15/06/2017	
2258801	00904	NON DEFINI		20/01/2017	31/01/2017	31/01/2017
2258804	00911	NON DEFINI		20/01/2017	31/01/2017	31/01/2017
2258802	00906	NON DEFINI		20/01/2017	31/01/2017	31/01/2017
2258810	00932	NON DEFINI		20/01/2017	31/01/2017	31/01/2017
2258768	00267	NON DEFINI		20/01/2017	31/01/2017	31/01/2017
2258807	00926	NON DEFINI		20/01/2017	31/01/2017	31/01/2017
2258803	00909	NON DEFINI		20/01/2017	31/01/2017	31/01/2017

Comment accéder au rapport d'intervention ?

Vous pouvez visualiser plus d'informations sur les interventions, en cliquant sur la loupe située à côté du code de l'intervention. Un rapport d'intervention s'ouvre alors au format prêt à l'enregistrement en fichier Pdf.



Inter	n° Foyer	Type de dépannage	Entreprise	Date demande	Date réalisation	Date de clôture du SDEEG
34.9	00510	FOYER ISOLE	CITELUM	01/06/2017	01/06/2017	
Fl.17.004.8	00060	FOYER ISOLE	CITELUM	16/05/2017	22/05/2017	
PS.17.004.3	015.1	PANNE DE SECTEUR	CITELUM	29/05/2017	30/05/2017	31/05/2017
2258914	00588	NON DEFINI		27/01/2017	30/01/2017	30/01/2017
2258888	00273	NON DEFINI		25/11/2016	29/11/2016	29/11/2016
2258890	00298	NON DEFINI		25/11/2016	29/11/2016	29/11/2016
2258889	00297	NON DEFINI		25/11/2016	29/11/2016	29/11/2016
2258921	00651	NON DEFINI		25/11/2016	29/11/2016	29/11/2016
2258925	00664	NON DEFINI		25/11/2016	28/11/2016	28/11/2016

VII Autres fonctionnalités d'aide à la gestion du patrimoine « Eclairage public ».

Comment consulter les caractéristiques d'un foyer lumineux ?

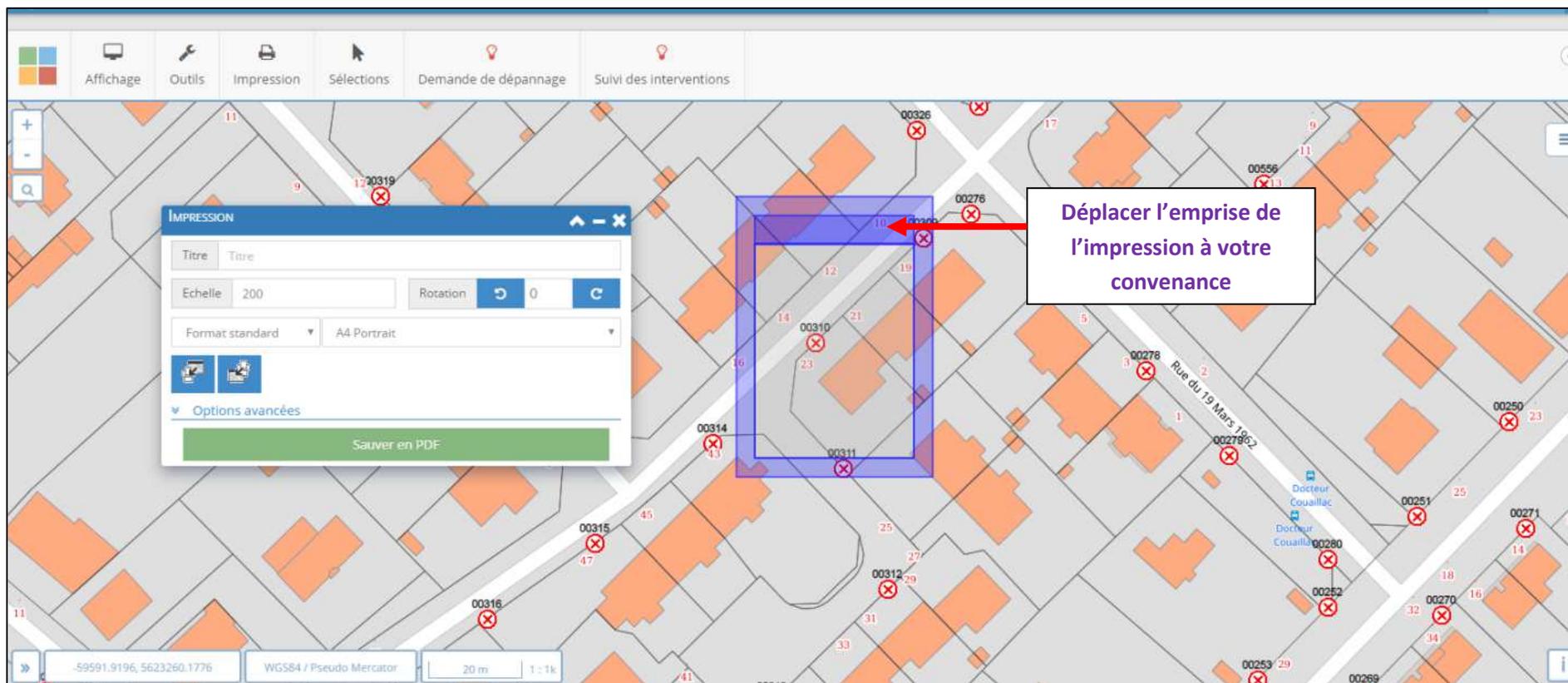
Afin de consulter les caractéristiques techniques des foyers lumineux vous pouvez cliquer sur celui-ci. Une fenêtre s'ouvre alors et vous permet de consulter la fiche descriptive de l'élément.

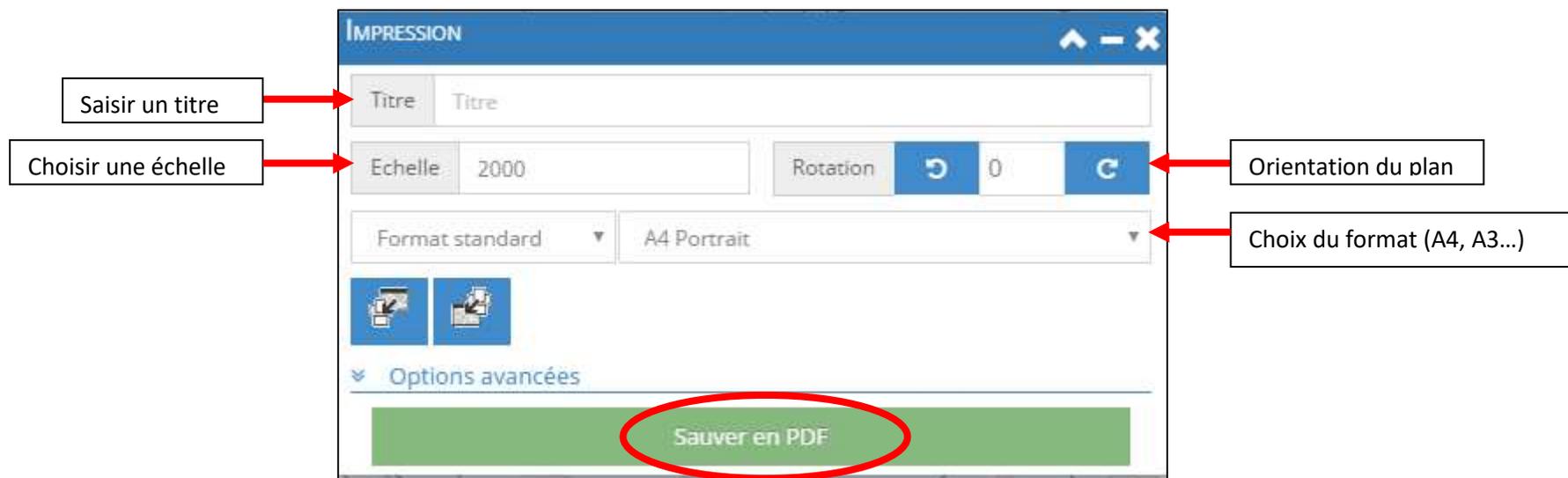
The screenshot shows the X'Map software interface. The top menu bar includes 'Affichage', 'Outils', 'Impression', 'Sélections', 'Demande de dépannage', and 'Suivi des interventions'. The 'Sélections' menu item is highlighted with a red circle. A 'Sélections' panel is open on the left, showing 'Couches : Toutes les couches' and 'Type de sélection' with various icons. A 'RÉSULTAT DE LA SÉLECTION' window is open in the foreground, displaying technical details for a selected light fixture.

EP : Consultation d'un foyer	
Informations générales	
Code Insee	33397
Identifiant	00060
Adresse du foyer	PASTEUR (Rue)
Parcelle	PARC DU CHATEAU III
Support	Candélabre acier
Modèle lumineux	BULLE SOUVERAIN
Source	B.F. 125W
Puissance	125

Comment réaliser des impressions cartographiques au format pdf ?

A l'aide de l'outil Impression, vous avez la possibilité de visualiser l'emprise avant impression.

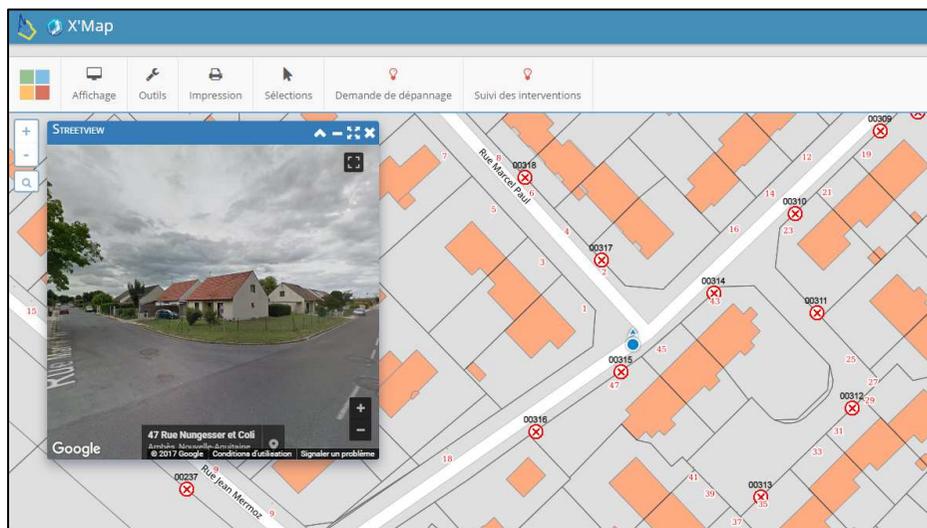
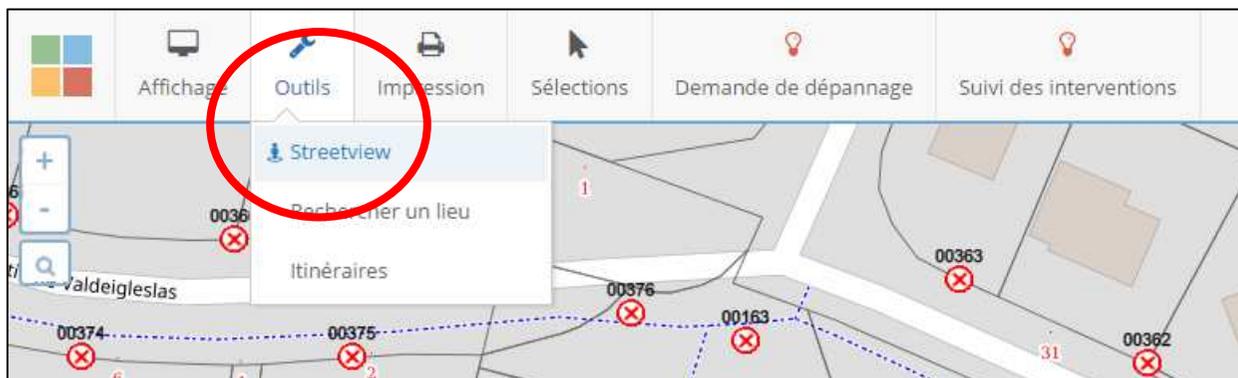




Une fois votre plan positionné comme vous le souhaitez, vous pouvez cliquer sur le bouton « Sauver en PDF », un fichier PDF contenant votre impression sera téléchargé par défaut dans le dossier « Téléchargement » de votre profil.

Comment naviguer avec la cartographie 2D et une immersion StreetView ?

Dans la partie Outils, cliquez sur StreetView. Cliquez ensuite un corps de rue dans la carte, et la visualisation StreetView se fera directement dans une fenêtre de l'application. L'orientation et le déplacement sont synchronisés entre les deux fenêtres.



VIII Règles d'utilisation

Le présent chapitre a valeur d'acte d'engagement pour les collectivités adhérentes, utilisatrice de la plateforme SIG Web du SDEEG. Ce chapitre a pour objet de définir les règles d'usages des services Web offerts par le SDEEG par le biais de la société Sirap.

ARTICLE 1 : Contexte

Afin d'améliorer la collaboration avec ses partenaires, le Syndicat Départemental d'Énergie Électrique de la Gironde ouvre son Système d'Information Géographique dédié aux métiers des réseaux d'énergie (Éclairage Public, Électricité et Énergie) à l'ensemble des collectivités territoriales adhérentes. Le Système d'Information Géographique regroupe différents services de consultation de données métiers du patrimoine, d'Informations Géographiques, de dépôts/retraits de documents électroniques et d'interfaces utilisateurs.

ARTICLE 2 : Application SIG Web mapping (*GIRES*)

Le Syndicat Départemental d'Énergie Électrique de la Gironde met à disposition de ces collectivités territoriales adhérentes, une solution logicielle par Internet dédiée aux domaines des réseaux d'énergie (éclairage public, électrification...).

ARTICLE 3 : Propriétés des données géographiques

La Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) est propriétaire de l'ensemble de la documentation cadastrale cartographique.

L'institut Géographique National et Forestier (IGN) est le propriétaire des fonds de plan de la BDTopo, la BD Parcellaire, l'orthophoto (photographie aérienne).

Le Syndicat Départemental Énergies et Environnement de la Gironde est le propriétaire de la cartographie des éléments affleurant d'éclairage public (postes, commandes, boîtiers, organes divers...), de la cartographie des réseaux souterrains et aériens d'éclairage Public, de la restitution topographique des éléments de réseaux souterrains issue des missions de géoréférencement ou de récolement.

ARTICLE 4 : Engagement

A l'utilisation de la plateforme SIG Web GIRES, La collectivité territoriale adhérente s'engage à :

- utiliser ce service uniquement dans le cadre des missions de service public déléguées au Syndicat Départemental d'Énergie Electrique de la Gironde ;
- ne pas utiliser ce service à des fins privées ;
- respecter la confidentialité des informations auxquelles elle a accès ou qu'elle a en gestion ;
- ne pas divulguer « compte d'accès » (login) et « mot de passe » (mdp) à un tiers ;
- ne pas désactiver ou contourner les mesures ou dispositifs de sécurité ;
- ne pas porter atteinte à l'intégrité d'un autre utilisateur, notamment par l'intermédiaire de messages, images ou textes provocants ;
- informer le Syndicat Départemental d'Énergie Electrique de la Gironde de tout changement de situation de la collectivité territoriale adhérente, qui entraînerait une modification des conditions d'accès aux services (état civil) ou une suppression de son « compte d'accès ».

La collectivité territoriale adhérente reconnaît que :

- les données cartographiques sont diffusées à titre indicatif et qu'elles n'engagent pas la responsabilité du syndicat en cas d'erreur ou d'imprécision ;
- le Syndicat Départemental d'Énergie Electrique de la Gironde assure la traçabilité des connexions sur son Système d'Information ;

ARTICLE 5 : Résiliation de l'accès au service

Tout manquement aux règles d'usage est susceptible d'entraîner pour le contractant la suppression partielle ou totale de ses droits d'accès au Système d'Information du Syndicat Départemental d'Énergie Electrique de la Gironde.

IX Contacts

Pour toutes informations complémentaires, la collectivité territoriale adhérente peut faire appel aux services suivants :

Service du SDEEG	Adresse électronique ou URL internet	Numéro de téléphone	Motif d'appel
Service Eclairage Public	service.ep@sdeeg33.fr	05 56 16 19 41	Utilisation des fonctionnalités pour déclaration et suivi des pannes
Service SIG et Topographie	service.sig@sdeeg33.fr	05 56 16 10 70	Utilisation des fonctionnalités cartographiques et des données SIG
Service Informatique SIRAP	support@sirap.fr	05 46 44 98 98	Dysfonctionnements (accessibilité, déclaration, suivi de pannes, interventions)